à

Monsieur le Préfet des Landes
24 Rue Victor Hugo
40021 Mont-de-Marsan

Christophe NOWACZECK
Secrétaire départemental du SE-Unsa
06.15.39.37.34

Mont-de-Marsan, le 19 juin 2018

Monsieur le Préfet,

Le secrétaire général de notre organisation syndicale a attiré l'attention de monsieur le Premier Ministre sur la situation de l'aide administrative à la direction d'école et lui a demandé de flécher des contrats « parcours emploi compétences » (PEC) sur cette mission.
En effet, comme vous le savez, l'aide administrative a totalement disparu depuis la rentrée 2017 dans notre département du fait de la diminution importante et de la réorientation des contrats aidés avec une priorité sur l'accompagnement du handicap.
En attendant une réflexion pour une évolution plus large de la direction et du fonctionnement de l'Ecole prévue en 2019 au ministère de l'Education Nationale, les écoles sont placées en grande difficulté.
Dans notre département, comme sur tout le territoire national, le secrétariat, l'accueil et le soutien au fonctionnement de l'école reposent désormais sur les seul.e.s directrices et directeurs qui ont les plus grandes difficultés à tout assumer.
Leurs missions spécifiques sont déjà très importantes et elles/ils ont très majoritairement aussi la charge d'une classe.
Quand ce n'est pas le cas c'est que leur école à largement la taille d'un collège. C'est le cas de plusieurs écoles dans les Landes (Soustons, Biscarrosse, Parentis, Capbreton, Seignosse, Labenne…)
Pour les personnels comme pour le bon fonctionnement des écoles, le SE-Unsa des Landes souhaiterait être informé des contrats non utilisés notamment dans le secteur « non marchand associations ».
Le SE-Unsa des Landes souhaiterait savoir s'il est possible de les attribuer à l'Education Nationale, pour l'aide administrative aux écoles, même si cela est un cap à franchir puisqu'il faudra assumer la totalité du coût sur le budget de l'état.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande en faveur du soutien au service public d'éducation.
Je vous prie de croire, monsieur le Préfet, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Christophe NOWACZECK
Secrétaire départemental du SE-Unsa des Landes